

TRAVERSEE DE LA LISIERE DE LA FORET COMMUNALE PAR UNE LIGNE ELECTRIQUE DE 20 000 V

Par lettre du 17 Octobre 1975, accompagnée d'un plan, EDF demande l'avis du Conseil Municipal pour le passage d'une ligne électrique de 20 000 volts destinée à alimenter le relai hertzien du Plateau à la lisière de la forêt communale.

Un avis favorable est donné sous réserve de l'accord de l'ONF cette forêt étant soumise au régime forestier.

... / ...

Par contre, la modification du tracé sera demandée entre le poste H 61 du Zodiac et le poste H 61 de la future zone de loisirs.